



CHSCT ACADEMIQUE du 5 décembre 2013

Déclaration de l'UNSA EDUCATION

Monsieur le Président,

L'UNSA Education souhaite vous alerter sur la mise en place de la nouvelle organisation de la semaine scolaire dans le premier Degré.

L'UNSA Education, soucieuse de la réussite scolaire de tous les élèves, soutient le passage à 4 jours et demi qui doit améliorer les conditions d'apprentissage des élèves.

L'organisation du service des enseignants s'en trouve également impactée. Dès cette année pour ceux qui ont déjà un service sur 9 demi-journées, et à la rentrée prochaine pour la grande majorité des personnels.

En octobre 2013, Le SE-UNSA a proposé un questionnaire aux enseignants des écoles à 4,5 jours.

- 40% jugent que leurs conditions de travail se sont dégradées
- 30% les jugent améliorées
- 30% jugent qu'il est trop tôt pour se prononcer

Si les réponses sont pour le moins partagées, il ne faudrait pas pour autant ignorer la proportion non négligeable de collègues qui estiment avoir vu leurs conditions de travail dégradées :

Surcharge de travail pour les directeurs, liaison parfois difficile scolaire-périscolaire en cas de partage des locaux, pause méridienne allongée, semaine continue avec animations pédagogiques du mercredi après-midi, réunions à répétition en début d'année, compléments de service, sur-service possible des remplaçants...

L'UNSA Education vous demande donc Monsieur le Président, de prendre en compte l'expression de ces collègues et de mener des consultations sur du court et moyen terme :

- Une étude en fin d'année scolaire, sur les conditions de travail des enseignants des écoles actuellement à 4 jours et demi pour évaluer les points d'amélioration à travailler
- puis une consultation générale de tous les personnels en fin d'année de généralisation pour assurer un suivi à plus long terme de l'impact de la réforme sur les personnels.

L'UNSA Education réaffirme que c'est d'abord dans les instances et ici particulièrement, au CHSCT, que ces problématiques doivent être traitées. Le comité académique de suivi des rythmes, les comités départementaux, au-delà du travail avec les communes doivent aussi pouvoir aborder ces questions. Le cloisonnement des problématiques n'aiderait pas à la mise en œuvre apaisée de la réforme.

La réussite des élèves passe aussi par de bonnes conditions de travail de leurs enseignants.